

Piscine de Jambes : ton différent au PS et au cdH

La réservation de la piscine communale de Jambes, pendant des tranches horaires précises, à l'Union musulmane de Namur et ce pour l'usage exclusif de femmes, a fait des vagues, ce mercredi, au parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

« Il s'agit d'une pratique clairement discriminatoire au sein d'une structure publique et antinomique avec les valeurs d'égalité de notre société. Cette initiative ne contribue pas au

défi majeur que nous devons relever, à savoir le vivre ensemble », s'est étonné Olivier Maroy (MR).

« Je suis favorable à la mixité mais le règlement communal ne contient pas une disposition contre laquelle je devrais m'insurger comme ministre des Sports. Je suis favorable à la mixité quand c'est possible. Il ne faut pas voir de problème là où il n'y en a pas », a répondu René Collin, le ministre des Sports cdH.

Le ton de la ministre PS de l'Éga-



René Collin.

■ PHOTONEWS

lité des chances, Isabelle Simonis, a été plus ferme. « La mixité est une condition nécessaire à l'égalité entre homme et femme. Il s'agit pour les pouvoirs publics d'appliquer ce principe. Je ne pense pas que ce soit une solution d'offrir un service différencié. »

Le MR a fustigé le ministre qu'il qualifie de « Ponce Pilate » et noté la différence de ton entre les alliés cdH et PS de la majorité. ■

D.S.W.

